



DATE DE PUBLICATION : 8 mars 2023

Le directeur régional en Nouvelle-Aquitaine

[Délégation de signature donnée par le directeur régional en Nouvelle-Aquitaine à l'adjointe au directeur régional en Nouvelle-Aquitaine](#)

Vu la délégation de signature donnée par M. Hervé GONSARD, directeur général des Services à l'économie et du Réseau, à M. Denis LAURETOU, directeur régional en Nouvelle-Aquitaine le 1er mars 2023.

Délégation permanente est donnée à Mme Nathalie PLANAS, adjointe au directeur régional en Nouvelle-Aquitaine, à la succursale de Bordeaux, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale de Bordeaux et des établissements secondaires et bureaux d'accueil et d'information qui peuvent lui être rattachés. Mme Nathalie PLANAS reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Bordeaux et des groupes de la Nouvelle-Aquitaine.

Mme Nathalie PLANAS peut subdéléguer sa signature aux cadres de la succursale de Bordeaux et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants et des opérateurs sur monnaie fiduciaire, placés sous l'autorité des cadres précités dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Bordeaux,
Le 1^{er} mars 2023

Denis LAURETOU